PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2023

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Collecte des ordures ménagères

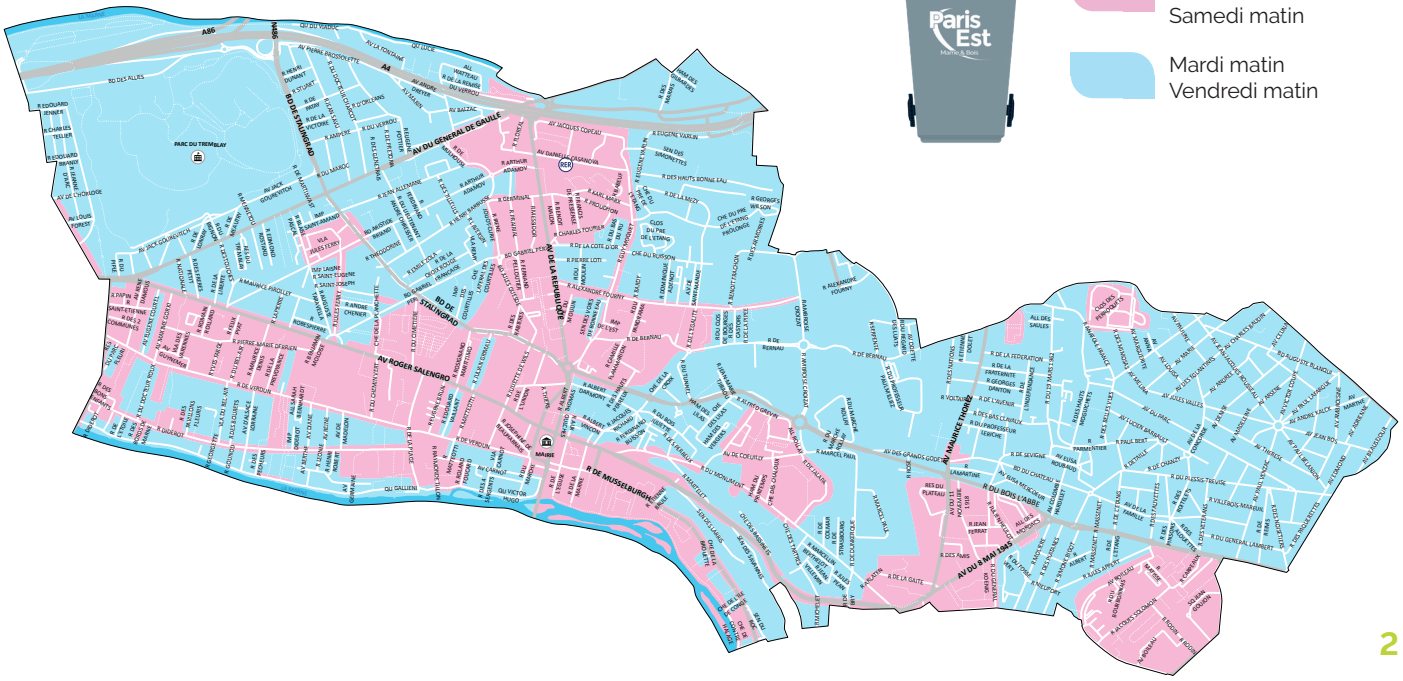
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Jeudi matin
Samedi matin

Mardi matin
Vendredi matin



Collecte des emballages

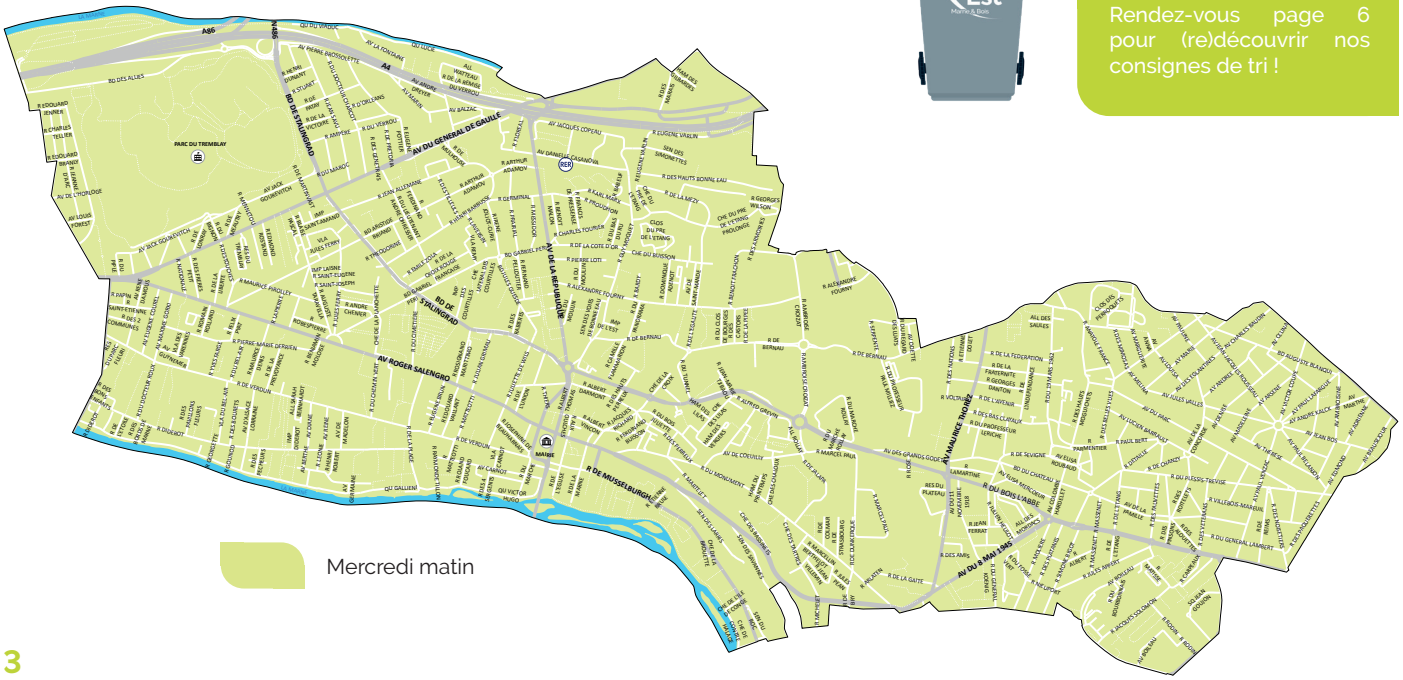
BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

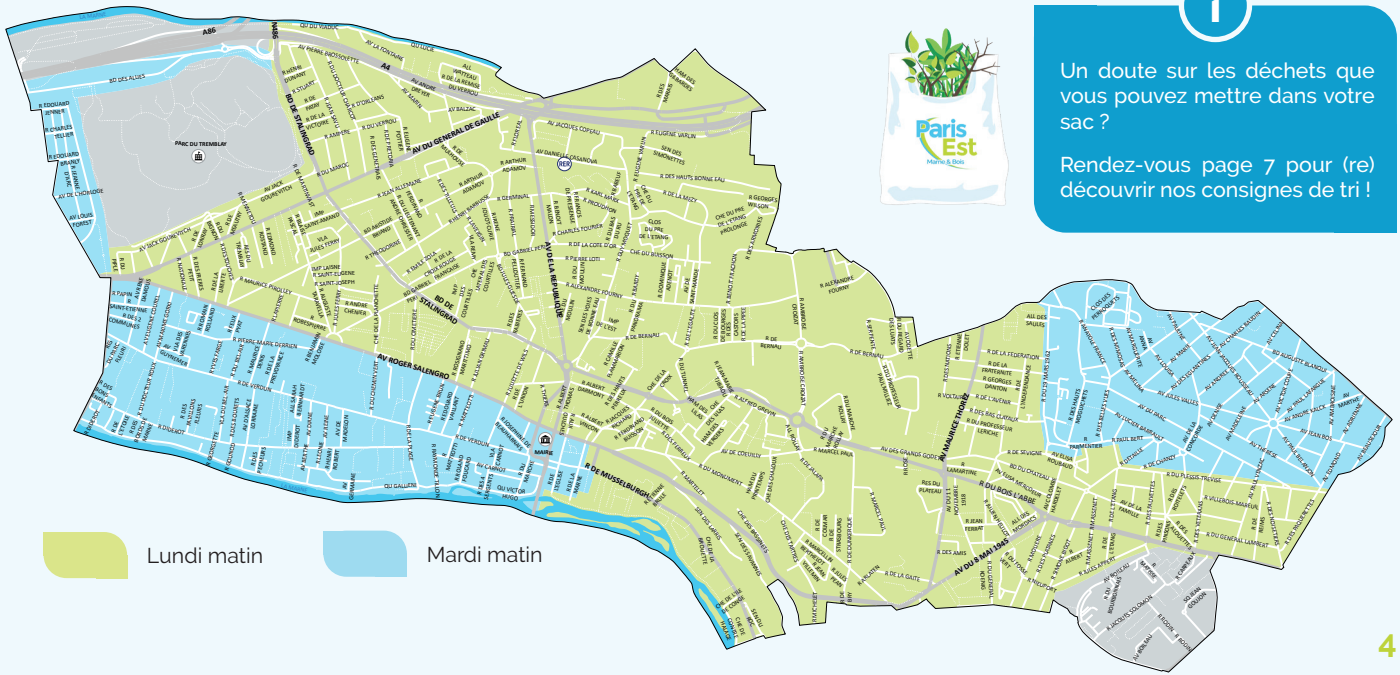


Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 13 mars au 26 décembre sauf en août.** En dehors de cette période et durant le mois d'août, nous procédons à une collecte de vos végétaux **via ClicRDV sur https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux ou par téléphone au 01 48 71 59 13.** Merci de déposer vos sacs la veille de la collecte, **après 19h.**

La demande de sacs s'effectue en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**



i

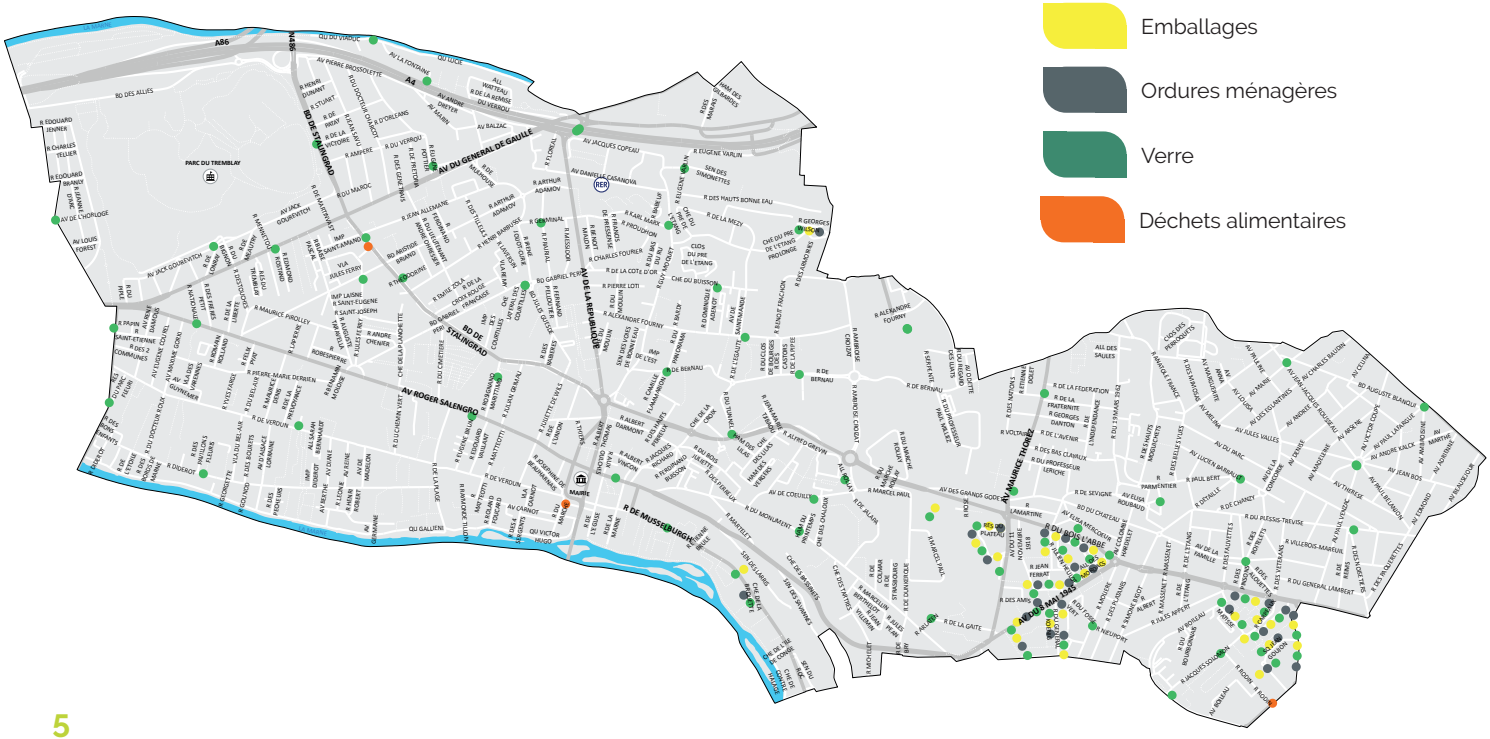
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 7 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire

Votre verre n'est pas collecté en porte-à-porte et est **à déposer dans une des bornes d'apport volontaire verre** de votre ville. Vous trouverez également des BAV pour **vos ordures ménagères, vos emballages et vos déchets alimentaires.**

Attention : Le dépôt de vrac n'est **pas autorisé** à côté des bornes d'apport volontaire.



Comment bien trier vos déchets ?

BORNE VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)





Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**





Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en platique ni de déchets électroniques

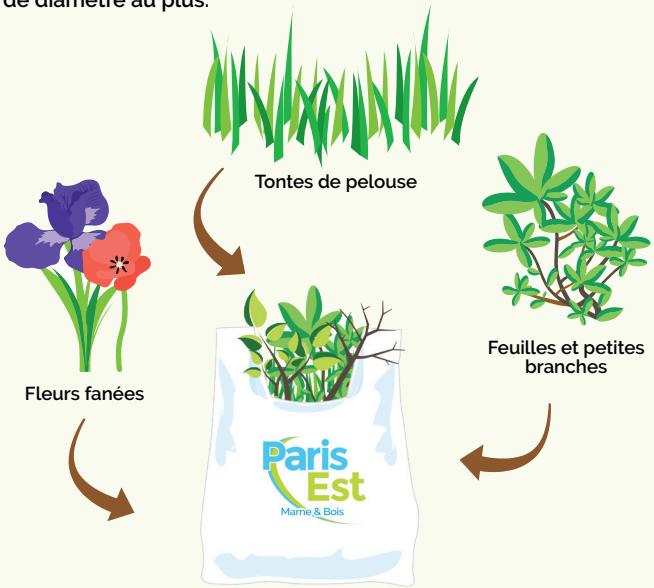


Pas de vêtements

Un doute ? Scannez-moi !

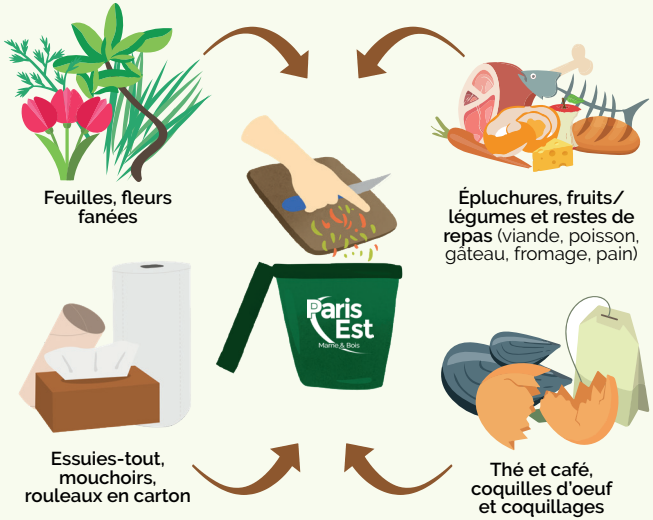
SAC : VÉGÉTAUX

Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus.**



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos **déchets alimentaires au marché Lénine (mardi, vendredi, dimanche), marché du Bois l'abbé (mardi et samedi) et marché Stalingrad (mercredi et samedi) grâce à un bioseau.** Ce dernier est disponible auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Pour en savoir plus, **scannez le QR code** ou rendez-vous sur **https://www.parisestmarnebois.fr/fr/compostage**

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**





Ce qu'il reste après avoir fait le tri

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Contact : zerodechet@pemb.fr

Collecte des encombrants

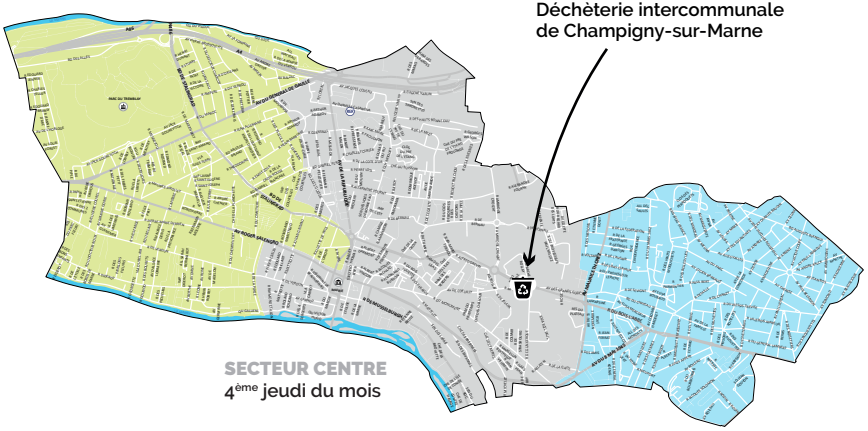


La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur.** Merci de les déposer la **veille de la collecte après 19h.**

Les encombrants collectés sont les **mobiliers usagés, les sommiers, les matelas.** Les autres déchets (plâtre, gravats, DMS, DEEE) doivent être portés à la déchèterie. Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Avant de les déposer, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.



Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre **la collecte de vos équipements électriques et électroniques.** Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE.

Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur www.parisestmarnebois.fr et les réseaux sociaux.

ecosystem

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
D1		M1		M1		S1		L1		J1		S1		M1		V1		D1		M1		V1	
L2		J2		J2		D2		M2		V2		D2		M2		S2		L2		J2		S2	
M3		V3		V3		L3		M3		S3		L3		J3		D3		M3		V3		D3	
M4		S4		S4		M4		J4		D4		M4		V4		L4		M4		S4		L4	
J5		D5		D5		M5		V5		L5		M5		S5		M5		J5		D5		M5	
V6		L6		L6		J6		S6		M6		J6		D6		M6		V6		L6		M6	
S7		M7		M7		V7		D7		M7		V7		L7		J7		S7		M7		J7	
D8		M8		M8		S8		L8		J8		S8		M8		V8		D8		M8		V8	
L9		J9		J9		D9		M9		V9		D9		M9		S9		L9		J9		S9	
M10		V10		V10		L10		M10		S10		L10		J10		D10		M10		V10		D10	
M11		S11		S11		M11		J11		D11		M11		V11		L11		M11		S11		L11	
J12		D12		D12		M12		V12		L12		M12		S12		M12		J12		D12		M12	
V13		L13		L13		J13		S13		M13		J13		D13		M13		V13		L13		M13	
S14		M14		M14		V14		D14		M14		V14		L14		J14		S14		M14		J14	
D15		M15		M15		S15		L15		J15		S15		M15		V15		D15		M15		V15	
L16		J16		J16		D16		M16		V16		D16		M16		S16		L16		J16		S16	
M17		V17		V17		L17		M17		S17		L17		J17		D17		M17		V17		D17	
M18		S18		S18		M18		J18		D18		M18		V18		L18		M18		S18		L18	
J19		D19		D19		M19		V19		L19		M19		S19		M19		J19		D19		M19	
V20		L20		L20		J20		S20		M20		J20		D20		M20		V20		L20		M20	
S21		M21		M21		V21		D21		M21	CENTRE	V21		L21		J21	EST	S21		M21		J21	
D22		M22	OUEST	M22	OUEST	S22		L22		J22	EST	S22		M22		V22		D22		M22	OUEST	V22	EST
L23		J23	CENTRE	J23	CENTRE	D23		M23		V23		D23		M23	OUEST	S23		L23		J23	CENTRE	S23	
M24		V24	EST	V24	EST	L24		M24	OUEST	S24		L24		J24	CENTRE	D24		M24		V24	EST	D24	
M25	OUEST	S25		S25		M25		J25	CENTRE	D25		M25		V25	EST	L25		M25	OUEST	S25		L25	
J26	CENTRE	D26		D26		M26	OUEST	V26	EST	L26		M26	OUEST	S26		M26		J26	CENTRE	D26		M26	
V27	EST	L27		L27		J27	CENTRE	S27		M27		J27	CENTRE	D27		M27	OUEST	V27	EST	L27		M27	OUEST
S28		M28		M28		V28	EST	D28		M28	OUEST	V28	EST	L28		J28	CENTRE	S28		M28		J28	CENTRE
D29				M29		S29		L29		J29		S29		M29		V29		D29		M29		V29	
L30				J30		D30		M30		V30		D30		M30		S30		L30		J30		S30	
M31				V31				M31				L31		J31				M31				D31	

Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
84 voie Sonia Delaunay
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS
320 avenue Victor Hugo
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE
177 rue de Metz
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

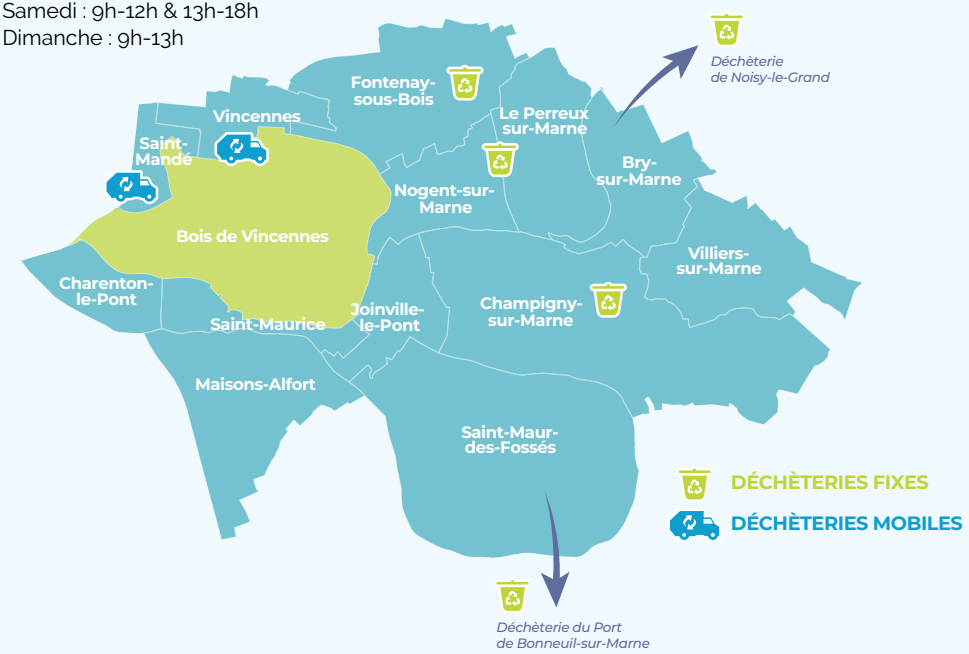
PORT DE BONNEUIL
59 route de l'Ile Saint-Julien
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND
9 Rue de la Plaine
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (réglement intérieur disponible sur le site)



Paris Est
Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr